



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 05 Janvier 2012

LA POSTE - FILIERE RH

LE 10 JANVIER: AGIR, SE MOBILISER, SE RASSEMBLER, METTRE TOUTES LES CHANCES DE NOTRE CÔTÉ, POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !!!!!

Depuis la mise en place du projet GAPP les conditions de travail ne cessent de se détériorer et ont des incidences allant jusqu'à remettre en cause le paiement des salaires, des primes et I.E.V. dans les délais normaux, ou alors au prix de sacrifices inhumains pour les salariés de la filière RH.

Depuis plusieurs mois, la CGT fait circuler une plateforme revendicative dans les services de la RH, un travail de fond est réalisé par les militants locaux, des initiatives d'actions locales se sont déroulées: à Villeurbanne, Clermont, Bordeaux, Paris, Toulouse, Marseille, etc...des acquis ont été obtenus localement, mais les questions de fond tel que l'emploi, l'égalité de traitement des personnels quant à l'attribution des primes fonctionnelles ou géographiques, la reconnaissance des qualifications nécessaires à l'accomplissement du traitement de l'activité, etc....restent sans réponses satisfaisantes, et sont renvoyées au niveau des directions de métiers. L'idée d'une action nationale germe depuis début décembre, en ce sens La CGT s'est adressée le 12 décembre 2011 aux autres organisations syndicales, cette rencontre n'a pas pu se concrétiser à ce jour. Pour autant SUD a déposé un préavis de grève sur l'ensemble de la filière RH pour le 10 janvier, FO à la même date sur la seule direction courrier.

IL FAUT QUE CA CHANGE ET VITE !!!!!

Parce que la CGT réfute l'idée que la gestion RH représente un coût, parce que les salariés de la filière RH refusent d'être sous la coupe des métiers, il y a nécessité, de reconnaître les efforts et la valeur des agents de la filière, d'investir sur leur devenir par un programme de formation mieux adapté, plus solide en moyen et en contenu avec des effectifs en nombre

suffisant. La Poste doit répondre rapidement à l'aggravation des conditions de travail des agents de la filière qui a des conséquences sur l'ensemble des droits des postiers. La Poste au niveau « Corporate » doit aussi recadrer les métiers quand ils s'autorisent des libertés portant atteinte à l'unicité et l'indivisibilité de la gestion RH, à défaut d'une gestion transverse que nous continuons à réclamer.

Reconnaître le changement de métier ! Et sa technicité ! Prime d'adaptabilité et Repyramidage à partir du 2.3

La CGT mandatée par les personnels réclame une prime d'adaptabilité pour chacun des agents dont le métier a réellement évolué : ancien agent UGRH devant intégrer la paie, ancien agent CIGAP se formant aux RH et nouveaux agents issus d'autres métiers et qui doivent assimiler les 2 ! D'autre part, le niveau de connaissances assumé et la pratique répétée sur logiciels informatiques font dire aux agents (à juste titre) que leur niveau est celui d'agent de maîtrise, donc 2.3. dès lors il faut repyramider les fonctions d'animateur, de formateur, d'encadrants...

Des effectifs en nombre suffisant et des remplacements d'absence assurés !

Difficile de se conditionner tous les matins à « assumer » les positions de travail à découvert et/ou prendre de plus en plus d'activités au prétexte du manque de bras. Il manque au bas mot, tout comblement de positions de travail effectué par rapport à la cible de départ (ce qui n'est déjà pas le cas), 10% de postes à créer ! Quand aux absences, la CGT propose qu'elles soient systématiquement remplacées au-delà de 7 jours par un CDD !

**Une grève massive dans les CSRH mardi 10 janvier
Pour montrer que nous n'accepterons pas tout !**

Monsieur Jean Paul BAILLY

Président de La Poste
44, Boulevard de Vaugirard
75757 Paris Cedex 15

Objet : dépôt de préavis de grève pour la journée du mardi 10 janvier 2012

Monsieur le Président,

Notre Fédération dépose un préavis de grève de 24 heures **pour la journée du Mardi 10 janvier 2012** couvrant l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres, travaillant dans la filière RH.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

- le comblement de tous les emplois et effectifs à la hauteur des besoins.
- Une réelle formation avec des moyens qui répondent aux nouveaux outils mis en place, et aux évolutions du contenu des métiers.
- Des effectifs prévus en nombre suffisant à l'occasion des agents mis en doublure,
- La reconnaissance de la qualification des agents de la filière RH avec l'attribution du II-3 comme grade de base, avec repyramidage des fonctions,
- Le comblement de tous les départs (retraite, mobilité....)
- Comblement automatique par des emplois en CDD des absences de 7 jours ou plus,
- Une indemnité de 3000 euros minimum pour tous les agents CSRH,
- La prise en charge totale par La Poste de tous les frais de transport,
- Le maintien dans la filière RH des agents des ex CIGAP et UGRH,
- Une prime de 1000 euros, pour la surcharge de travail occasionnée par la mise en place du projet GAPP,
- Respect de l'indépendance des agents dans l'accomplissement de leur métier dans l'objectif qu'ils puissent respecter les règles du droit du travail sans la pression des métiers,
- Clarification de l'intégration du service médical,
- Mise en place de CHSCT locaux à partir de 50 effectifs.

Nous demandons à être reçu dans le cadre de ce préavis.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la CGT FAPT
Maryse Piotrowski
Membre du Bureau Fédéral

Copie aux directeurs du Courrier, de l'Enseigne, du Colis et des Services Financiers

**Le 10 janvier à 09h30 tous ensemble
devant la DOGSCRH Paris SUD**

**6 rue François Bonvin 75015 PARIS
métro : Segur ou Sèvres Lecourbe**